

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 62
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 8 décembre à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 3 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET

ABSENTS :

Patrick HUSTACHE, Édouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS :

Patrick HUSTACHE donne pouvoir à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : règlement facture à l'entreprise FOVEA

La délibération est reportée, la facture n'ayant pas été reçue à la date du présent conseil municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

